

Comme chaque année, nous voici réunis devant le Monument aux morts, ici à ARTHEZ DE BEARN, pour commémorer l'Armistice de la 1ère guerre mondiale.

Chaque année, nous mesurons ensemble à quel point l'occasion qui nous réunit, nous offre l'occasion d'appliquer les leçons du passé aux enjeux du moment.

À l'heure où les notions de citoyenneté et d'attachement aux valeurs de la République sont constamment requestionnées, je crois que ces moments, qui nous rassemblent sous les couleurs nationales, sont importants, particulièrement pour nos jeunes, ici présents.

La commémoration du 11 novembre de cette année revêt une signification particulière.

Nous célébrons le centenaire de la création de la Flamme perpétuelle et sacrée de l'Arc de Triomphe.

A la fin de la Première Guerre Mondiale, le bilan est lourd, 1,4 million de soldats Français morts au combat ou des suites des combats.

Malgré la victoire militaire, la France est en deuil.

Tous les villages, toutes les villes, toutes les familles pleurent un fils, un fiancé, un époux, un père, un frère, un ami, un voisin.

Alors, comment se souvenir et honorer tous ces soldats morts pour la France durant la guerre.

<u>Le 14 juillet 1919</u>, devant l'Arc de Triomphe, les armées alliées défilent devant un cénotaphe gigantesque de 30 tonnes et de 18 mètres de haut.

Ce cercueil symbolique représente tous les morts Français et alliés qui, par leur sacrifice, ont participé à la Victoire.

Dans les communes, l'initiative est prise de construire un monument aux morts et d'y graver le nom de chaque mort de la guerre.

Le premier monument est inauguré en Béarn le 19 août 1919 à <u>IDRON</u>.

Huit autres le seront avant la fin de cette année.

Une loi du <u>25 octobre 1919</u> institue un culte laïc annuel des morts pour la France, les communes doivent organiser une cérémonie chaque 1^{er} ou 2 novembre.

Mais la France souhaite aussi organiser un hommage national à Paris, qui se perpétuera, qui serait transmis aux générations suivantes.

Une idée a été avancée dès 1916. Elle est reprise à la fin de la guerre.

Choisir un « Soldat Inc<mark>onnu</mark> » parmi les 240 000 corps non identifiés et l'inhumer dans un lieu symbolique de la capitale.

Pourquoi la France n'ouvrirait pas les portes du Panthéon à l'un de ces combattants morts bravement pour la Patrie ?

Le <u>12 novembre 1919</u>, les députés votent une résolution ordonnant que le corps anonyme d'un Poilu soit transféré au Panthéon.

Mais le Panthéon ne fait pas l'unanimité. Après de vifs débats et des menaces de manifestations, une autre solution l'emporte, l'Arc de Triomphe.

Réclamons tout de suite pour la dépouille mortelle du Poilu sa vraie place.

C'est l'Arc de Triomphe.

Ce fils de toutes les mères est le peuple entier.

Portez-le au sommet de l'avenue triomphante.

Que l'histoire de France monte vers lui, les jours de fête avec la foule.

A Verdun, le <u>10 novembre 1920</u>, en présence du ministre des Pensions <u>André MAGINOT</u>, un jeune soldat nommé <u>Auguste</u> <u>THIN</u> (du 132e Régiment d'Infanterie) choisit parmi 8 cercueils celui qui deviendra le « <u>Soldat Inconnu</u> ».

Celui-ci additionne le 1, le 3 et le 2 (Le numéro de son régiment) et désigne donc le 6ème cercueil.

En fin de journée du <u>11 novembre 1920</u>, après de grandes cérémonies, le « <mark>Sold</mark>at Inc<mark>onnu</mark> » est porté dans une salle de l'Arc de Triomphe, transformée en chapelle ardente.

Le <u>28 janvier 1921</u>, <u>Louis BARTHOU</u>, ministre de la guerre, préside la cérémonie d'inhumation du « <mark>Sold</mark>at Inc<mark>onn</mark>u ».

Peu de temps après, le journaliste <u>Gabriel BOISSY</u> écrit dans le journal « <u>L'intransigeant</u> » :

Je voudrais que l'on vît sur cette tombe brûler une flamme vivante, un feu qui brûle comme un perpétuel souvenir de chacun d'entre nous et du pays entier.

Il y a 100 ans aujourd'hui, le <u>11 novembre 1923</u> à <u>18H00</u>, la flamme perpétuelle de l'Arc de Triomphe est allumé pour la première fois.

Elle est ravivée à 18H30 chaque jour.

Jamais elle n'a été éteinte.

Le symbole de la flamme du souvenir a été adopté dans quelques grandes villes, notamment à <u>PAU</u>.

- Au pied du Monument aux Morts du boulevard des Pyrénées.



En revanche la flamme du souvenir est ravivée,

que tous les 8 mai et 11 novembre de chaque année.

Faire le bilan d'un tel désastre parait inutile 105 ans après.

Le visage des poilus :

- S'éloigne.
- Les photos de ces éternels jeunes hommes :
 - o Jaunissent de plus en plus.

Peu nombreux sont encore ceux qui les connurent :

- Leurs petits-enfants.

Certains sont toujours avec nous.

Plus aucun survivant de cette guerre ne peut témoigner de la dureté des combats durant ces quatre années.

Il n'y a plus personne pour dire :

« J'y étais, j'ai vu, je témoigne »

« Ils nous ont permis de vivre aujourd'hui, dans un monde libre »

Aujourd'hui, samedi 11 novembre 2023.

Il ne s'agit pas de pointer quelqu'un du doigt :

- Mais de commémorer ensemble tous ces héros.
- O Ces innombrables soldats :
 - Qui dans notre mémoire :
 - N'ont ni visage, ni nom.
- Seulement après la Grande Guerre, nous n'avons pas appris.
- Après nos morts de la première, on rajoutera aux plaques des monuments, ceux de la 2 ème guerre mondiale, puis ceux

des conflits liés à la colonisation et puis, plus récemment ceux morts en Opérations Extérieures (OPEX).

<u>Je profite de l'occasion pour honorer également</u>
Les Forces Armées Françaises.

Tous les jours, l'information nous alerte sur de nouvelles sources de conflits dans le monde.

C'est pourquoi, ayons une pensée fraternelle et chaleureuse pour nos soldats qui, représentant la France à l'extérieur du pays, contribuent à maintenir la Paix.

Le 11 Novembre consacre également l'entrée de la famille des "OPEX" dans l'écosystème mémoriel. La «Quatrième génération du feu».

- <u>1^{er} génération du feu</u>, la Grande Guerre de 1914 à 1918.
- <u>2 ème génération du feu</u>, la deuxième guerre mondiale de 1939 à 1945.
- <u>3 ème génération du feu</u>, combat en Indochine de 1946 à 1954 et d'Afrique du Nord de 1954 à 1962.
- <u>4 ème génération du feu</u>, les <u>Opérations Extérieures</u> qui existent depuis <u>l'après-Algérie</u>, c'est-à-dire depuis 1963 à aujourd'hui.

Depuis 1963 sont recensées, au mercredi 10 mai 2023, à 775 militaires dont 2 femmes des Forces Armées Françaises

« Morts pour la France ».

N'oublions pas :

La Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), son appartenance à l'Armée de Terre en fait une composante essentielle des Opérations Extérieures menées par la France.

C'est une unité du génie de l'armée de Terre.

Les marins sapeurs pompiers de Marseille, eux aussi bénéficiant de cette particularité militaire, sont également déployés.

Grand merci à eux également.

Il n'est pas superflu de rappeler chaque année que notre République repose sur les 3 piliers que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité auxquels il a été depuis quelques années nécessaire d'ajouter la laïcité, tant cette notion est essentielle à notre vivre ensemble.

Comme il est douloureux de souligner qu'il est célébré alors que des conflits ensanglantent à nouveau notre continent :

- En Ukraine.
- En Israël et Palestine (Proche Orient).
- Et ailleurs.

Avec votre accord, un dernier hommage à un homme d'exception

Il était le dernier survivant des 177 commandos « Kieffer » à avoir débarqué sur les plages de Normandie pour libérer la France, le 6 juin 1944.

Léon Gautier est mort le lundi 3 juillet à Caen, à l'âge de 100 ans.

Léon Gautier n'aimait pas qu'on dise de lui qu'il était un héros. Il estimait simplement avoir fait son devoir.

Il habitait à 800 mètres d'où il a débarqué. Il était très content de voir les enfants jouer et s'ébattre sur la plage en toute liberté.

Reposez en paix Monsieur Léon.

*

Merci à vous toutes et tous d'avoir partagé ce moment de recueillement, votre présence honore tous ces soldats, étrangers et Français, qui ont donné leur vie, pour la Patrie et la Paix.

*

Vive les femmes et les hommes qui l'ont faite,

Qui l'ont défendue,

Et qui nous l'ont transmise.

*

<mark>Vive</mark> la <mark>France.</mark>

Merci de votre attention.